

# L'ALLIANCE

**CHARBONNIÈRES**  
**LES SAPINS**  
c<sup>ne</sup> d'ÉTALANS

**ÉTALANS**

**VERRIÈRES**  
**DU GROSBOIS**  
c<sup>ne</sup> d'ÉTALANS

Bulletin municipal de la Commune d'Etalans



## SOMMAIRE

---

Vœux du Maire  
11 novembre  
Tiers lieu  
Au revoir M. le curé  
Permanences CIDFF  
Service civique  
Animaux errants  
Covid 19, Etalans  
Plan d'Etalans  
Etat civil  
Astuce de cuisine  
Infos pratiques

**DESSIN DE MARYSE HANRIOT COLIN**



Une étude sur le devenir et la réhabilitation de nos bâtiments communaux va être menée.

Participation aux comités consultatifs = action citoyenne : 6 commissions sont ouvertes à la population .

Ce sont des lieux d'échange entre élus et habitants, destinés à améliorer le fonctionnement de la commune.

Venez participer activement à la construction du projet communal !!

Le printemps a été le moment du renouvellement de l'équipe municipale.

Je voudrais en profiter pour saluer le travail et la motivation des élus sortants.

Je remercie mon équipe au sein du conseil municipal pour son travail quotidien, son investissement et sa collaboration.

Je tiens à remercier l'ensemble des employés municipaux pour leurs implications et leurs volontés dans leurs missions de service public.

Autour de moi, les élus sont engagés, notamment dans la préparation du budget 2021, en souhaitant que la situation sanitaire ne pèse pas trop lourd sur les finances de notre collectivité.

Pour conclure, je vous rappelle le respect indispensable des gestes barrières, simples à mettre en place, à la portée de tous, essentiels pour limiter la propagation du virus, et protéger les plus vulnérables.

Les progrès de la médecine vont, je l'espère, nous permettre de sortir de cette crise.

**PRENEZ SOIN DE VOUS  
PRENEZ SOIN DES AUTRES**

Bien sincèrement vôtre.

Paul Ruchet





## 11 NOVEMBRE

L'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5 h 15, met provisoirement fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), reconnaissant de facto la victoire des Alliés et la défaite de l'Allemagne, mais il ne s'agit pas d'une capitulation au sens propre, cet armistice étant prévu pour durer 36 jours, puis il a ensuite été renouvelé.

Le cessez-le-feu est effectif à 11 heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons, et annonçant la fin d'une guerre qui a fait pour l'ensemble des belligérants plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils. Les représentants allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'état-major du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne.

La guerre est terminée officiellement le 28 juin 1919 avec le traité de Versailles.



La commémoration s'est déroulée en premier lieu à Charbonnières-les-Sapins. C'était un matin frais et ensoleillé. Du fait de la crise sanitaire et du respect des règles, six personnes étaient présentes, M. Le Maire, M. Bruchon, M. Guichard, M. Viennet et M. Bepoix.

Le discours de M. le Maire et la gerbe de fleurs déposée, la commémoration s'est prolongée au monument aux morts à Etalans bourg. Etaient présents les anciens de l'AFN ainsi que M. le Maire, M. Viennet et M. Bepoix. Le soleil, lui, a réchauffé les cœurs, lors de ce moment du souvenir, pour que la paix et la liberté restent à l'esprit de tous.





## UN TIERS-LIEU SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Vous êtes une association ? Un habitant ? Vous avez envie de vous impliquer sur votre territoire ? Rejoignez le collectif pour participer à la construction d'un Lieu partagé !

### Un Tiers-Lieu, c'est quoi ?



Les Tiers-Lieux désignent des lieux de rencontres et d'espaces de travail partagé. Ils permettent aux personnes de trouver des solutions alternatives au fonctionnement traditionnel et de favoriser des échanges grâce aux animations et événements sur place. Les Tiers-Lieux peuvent prendre la forme d'espaces de travail partagé, de fablab ou d'ateliers partagés et accueillir d'autres services comme des salles de réunion, des jardins partagés, des espaces culturels...

*Définition La Coopérative des Tiers-Lieux*

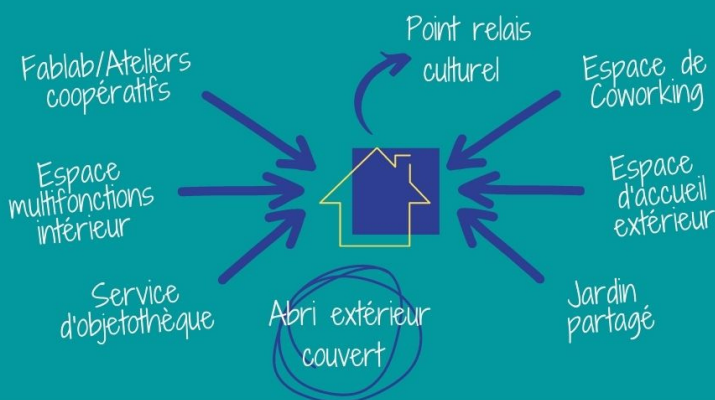
## LE PROJET

Nous avons la chance de vivre dans des villages où les associations, les initiatives et les créateurs d'activités sont nombreux. Mais parfois toutes ces initiatives manquent de moyens pratiques et logistiques (espaces de réunion, de stockage, matériel, etc...) ainsi que d'espaces d'échanges et de rencontres.

Afin de répondre à cela, depuis quelques mois, des associations locales (La chignole, Familles Rurales/Décllic..), des élus locaux et des citoyens se réunissent pour configurer le projet.

Le cœur du projet étant le partage et la mutualisation. Nous souhaiterions aujourd'hui élargir la réflexion à un maximum de monde pour prendre en compte tous les besoins existants.

Concrètement, dans ce tiers lieu, on peut trouver :



**Hyperbonus 1 -**

**L'Hermitage - Modèle économique du tiers-lieu**

<https://www.youtube.com/watch?v=i6Tz7Zxuum8>

**Hyperbonus 2 -**

**L'Hermitage - S'intégrer en territoire rural ?**

<https://www.youtube.com/watch?v=eQGW8JdOTu8>

**LES LIENS**

# TIERS LIEU

## LA DÉMARCHE COLLECTIVE

INTÉGREZ LE COLLECTIF ET  
PARTICIPEZ AUX GROUPES DE  
TRAVAIL



Comment construire ce projet ensemble ?



**1 collectif  
dynamique et solide  
autour du projet**



**1 fonctionnement  
structuré et collectif**

### **1 Commission FONCTIONNEMENT ET ANIMATION DU LIEU**

Structurer l'offre de  
service du tiers-lieu

Définir la gestion et le  
fonctionnement du lieu  
et de ses différents  
espaces

### **1 COMITE DE PILOTAGE**

Fixer les orientations  
stratégiques du projet

Assurer le pilotage  
opérationnel

Structurer la gouvernance

Affiner le modèle  
économique

### **1 Commission PARTENARIAT ET COMMUNICATION**

Faire connaître le projet  
aux habitants et acteurs  
locaux du territoire (outils  
de communication...)

Nouer des partenariats  
pour créer du lien entre  
différentes structures



Evénement  
collectif



Lancement  
des instances  
de travail

Construction collective  
du projet



Ouverture du  
Tiers-Lieu !

#### CONTACT :

DECLIC - INCUBATEUR D'INITIATIVES  
03.81.48.60.18 / CONTACT@DECLIC.FR

## LES LIENS

Hyperliens S02E01 -

L'Hermitage, Tiers-lieu rural et citoyen

<https://www.youtube.com/watch?v=NCMhqSIhPrI>

Alternative #16 : L'ECREVIS,  
le premier tiers-lieu d'Annecy !

<https://www.youtube.com/watch?v=b8Ubqevtnv8>

# AU REVOIR MONSIEUR LE CURÉ

Pour beaucoup c'était le curé d'Etalans !

Même si Etalans rattaché désormais à l'unité pastorale de Valdahon n'est plus une paroisse depuis plusieurs années !

Le père Carrey aimait aller à la rencontre des gens. De bon matin il allait tous les jours acheter son pain à la boulangerie et prenait le temps d'échanger des nouvelles du village avec les uns et les autres. Il rendait systématiquement visite à toutes les familles en deuil. Il consacrait aussi beaucoup de temps aux parents qui souhaitaient faire baptiser leurs enfants et aux cérémonies du baptême qu'il affectionnait tout particulièrement. Fin connaisseur des textes bibliques il savait les commenter avec pertinence. C'était aussi un pédagogue.

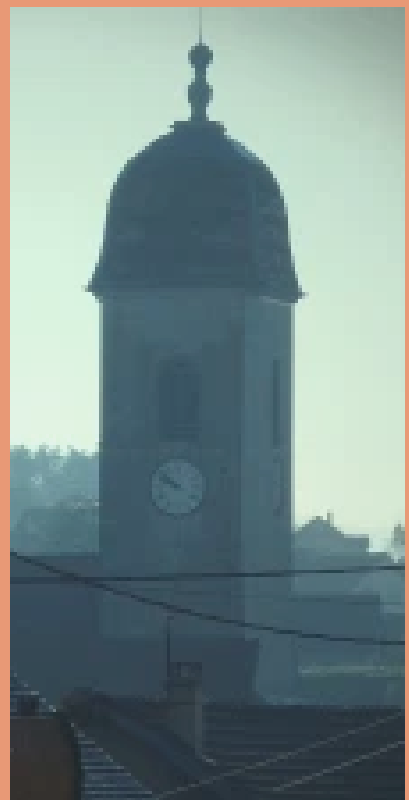
Arrivé en septembre 2008, il aurait sans doute voulu prolonger plus longtemps son séjour à Etalans. Agé de 81 ans, ayant aussi de graves soucis de santé, il est apparu plus sage, pour ses responsables hiérarchiques comme pour lui, de partir en maison de retraite.

Il réside désormais, depuis le mois de septembre, à la maison de retraite de Montferrand le château, à proximité immédiate du foyer Sainte Anne, gérée par le diocèse, où se déroule régulièrement des sessions de formation et des temps de retraite spirituelle.

Il saura sans nul doute s'y rendre utile.

Bonne retraite père Carrey, "Jean-Baptiste" pour les familiers !

On espère bien que les contraintes sanitaires enfin levées, vous prendrez le temps de venir revoir vos "paroissiens", ceux qui croient au ciel... comme ceux qui n'y croient pas !





# SERVICE CIVIQUE



NOUS RECRUTONS

## CRÉATEUR DE "D-CLICS"

Janv. à juin 2021

- Animer un FabLab auprès d'un public enfance-jeunesse
- Participer au lancement d'un projet de Rétrogaming
- Accompagner au quotidien des personnes en difficulté avec les outils numériques

**Mission de janvier à juin 2021**

**- Plus d'informations au**

**03 81 48 60 18 ou**

**contact@decliic.fr**

Proposition de mission de service civique à destination des 18-26 ans.

« Devenir créateur de « D-clics » - Un défi passionnant pour les passionnés de nouvelles technologies

Pollution numérique, addiction aux jeux vidéo, agressivité des réseaux sociaux... on entend bientôt plus que ça ! T'aurais pas envie de nous aider à balayer un peu toutes ces idées reçues ? Les nouvelles technologies sont aussi pleines de bonnes choses et de promesses !

Pour faire passer le message, on a décidé de relever un défi : celui de renforcer le lien social sur notre territoire en utilisant justement les nouvelles technologies !

C'est là qu'on a vraiment besoin d'un jeune compétent et inventif pour travailler avec nous.

Nous avons déjà imaginé plusieurs initiatives :

- Faire connaître aux petits et aux grands les activités d'un FabLab et toutes les machines numériques passionnantes qu'il contient.
- Participer à la préparation d'une grande exposition sur l'histoire du jeu vidéo et à des événements de retrogaming intergénérationnels.
- Sillonner le territoire rural à la rencontre de celles et ceux qui ont besoin d'être accompagnés au quotidien dans l'utilisation des nouvelles technologies et leur tendre la main.

Bref, on a déjà pas mal d'idées mais il nous manque un garçon ou une fille dynamique et motivé.e pour les réaliser.

Un descriptif plus complet de la mission est consultable sur demande.

Alors si l'aventure t'intéresse, contacte-nous ! On pourra t'en dire plus...

Stéphane NORMAND

**Décliic**

incubateur d'initiatives

46 rue Elisée Cusenier. 25580 Etalans - 03 81 48 60 18



www.educpop.org

# PERMANENCES CIDFF

## Solidarités Info' Haut-Doubs --- trouver l'info et le conseil en cas de séparation

La séparation est souvent un événement familial qui entraîne un choc social et économique. Parfois, ces chocs arrivent en plus dans un contexte de conflit, voire de violence dans la famille.

Bref, la séparation ouvre un large éventail de situations : de la séparation conflictuelle, à la violence intrafamiliale, il y a aussi une succession de situations et de contextes divers, rarement faciles.

Parmi les demandes sociales accueillies dans les centres médico-sociaux (CMS), ce sujet de la séparation est fréquent.

Dans tous les cas, les individus recherchent de l'information et du conseil : « Je souhaite me séparer, quelles sont les procédures et conséquences de la rupture ?...Comment obtenir une pension alimentaire et fixer les modalités de droit de garde ? ... Je souhaite connaître mes droits d'accès à la justice...Je suis victime de violences physiques, psychologiques, économiques, sexuelles, quels sont mes droits ?(...) »

Nous accueillons dans les CMS ces demandes. Mais nous avons également un partenaire : le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF). Le CIDFF organise des permanences locales, en plus de ses permanences téléphoniques.

# CIDFF

du Doubs Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

03 81 25 66 69

Des permanences juridiques de proximité pour connaître vos droits et les faire valoir



Le réflexe égalité  
www.informefemmes.com

Mieux informée, plus forte

### Vous avez des questions...

- Je souhaite me marier, me passer, ou vivre en concubinage, quels sont les avantages et inconvénients ?
- Je vais avoir un enfant, quelles sont les procédures de reconnaissance pour les parents ? quel nom peut-il porter ? qu'est-ce que l'autorité parentale ?
- Je souhaite me séparer, quelles sont les procédures et conséquences de la rupture ?
- J'ai un ou des enfants que dois-je faire pour obtenir une pension alimentaire et fixer les modalités de droit de garde ?
- J'ai hérité et je souhaite comprendre mes droits,
- J'ai un litige avec mon employeur, comment mettre fin à mon contrat de travail ?
- Quelles sont les différentes mesures de protection ? (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice...)
- Je souhaite connaître mes droits d'accès à la justice ou à l'aide juridictionnelle,
- Je suis victime de violences physiques, psychologiques, économiques, sexuelles, quels sont mes droits ? comment porter plainte ?
- Je suis étranger-ère en France, quels sont mes droits au séjour ?

Nous pouvons vous aider en vous informant sur vos droits et démarches administratives et juridiques selon votre situation. L'équipe de juristes qualifiés du Doubs vous reçoit sur rendez-vous sur tout le département.

Ces entretiens d'information sont gratuits, anonymes et confidentiels.

### Vous pouvez rencontrer les juristes lors de ces permanences en prenant rendez-vous au 03 81 25 66 69

<b>AMANCEY</b>	Maison de Services Au Public - 13 rue du Four	Les mardis matin
<b>AUDINCOURT</b>	CPAM - Mairie - 8 rue A. Briaud	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>em</sup> vendredi après-midi du mois
<b>BAUME-LES-DAMES</b>	MSAP - Mairie - 3 place de la République	2 <sup>em</sup> et 4 <sup>em</sup> mardi après-midi du mois (et quelques mardis matin dans l'année à définir)
<b>BELLEHERBE</b>	Maison de Services au Public 1 allée des Sapins	Tous les jeudis après-midi
<b>BESANÇON</b>		
Quartier CLAIRS SOLEILS	Centre Martin Luther King 67 E rue de Châteauleu	Un mercredi après-midi par mois
Quartier MONTRAPON	Maison de quartier 1 Place Pierre de Coubertin	Dernier mercredi après-midi du mois
Quartier PALENTE	Antenne sociale de quartier 128 rue des Oras	Deux jeudis matin par mois
Quartier PLANOISE	Centre Nelson Mandela 13 avenue Ile de France	Tous les jeudis après-midi + mercredis après-midi des semaines paires
Quartier SAINT CLAUDE	Espace associatif Simone de Beauvoir 14 rue Violet	Tous les jours (hors jours permanences extérieures et le vendredi)
<b>BETHONCOURT</b>	Centre Social CHAMPVALLON Place Cuvier	Un lundi après-midi 2 fois par mois
<b>EXINCOURT</b>	Bâtiment - Travaillons ensemble - 10 rue des Ecoles	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>em</sup> jeudi matin du mois
<b>HÉRICOURT</b>	CCAS - 5 rue du Général de Gaulle	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>em</sup> jeudi après-midi du mois
<b>L'YSLE-SUR-LE-DOUBS</b>	Mairie Place François Mitterand	4 <sup>em</sup> mardi matin du mois
<b>MAÏCHE</b>	Maison des Services	Un mardi après-midi par mois
<b>MONTBÉLIARD</b>		
Quartier LA PETITE HOLLANDE	Maison de Services Au Public 12 rue Maurice Revel	Tous les jours (hors permanences extérieures)
Quartier LA CHIFFOGNE	Centre Social L'ENVOL 20 rue Lamarline	Tous les mercredis
<b>MORTEAU</b>	CCAS - 6 rue Bernat	Deux mardis après-midi par mois
<b>ORNANS</b>	CIAS - 2 rue Jacques Gervais	Un mercredi après-midi par mois
<b>PONTARLIER</b>	CCAS - 6 rue des Capucins	Tous les lundis et mardis
<b>QUINGEY</b>	Maison de Services au Public Mairie - 15 place d'Armes	Tous les mardis matin
<b>SOCHAUX</b>	Hôtel de ville 4 rue de l'Hôtel de Ville	2 <sup>em</sup> et 4 <sup>em</sup> vendredi matin du mois
<b>VALENTIGNEY</b>	CCAS - Place Emile Peugeot	Un lundi matin 2 fois par mois

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES JURIDIQUES  
Tous les mercredis matin de 9h30 à 12h au 03 81 25 66 69

# ANIMAUX ERRANTS

## AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHATS

Depuis le 1er Janvier 2021, les chats errants peuvent être immobilisés par des pièges à chats fournis par la clinique vétérinaire de Valdahon sur demande exclusive en Mairie.

Les chats pucés et vaccinés seront automatiquement remis à leur propriétaire.

Quand les chats sont blessés, les frais de vétérinaire restent à la charge de leur maître.

Tous les chats errants seront remis à la clinique du Val pour castration ou stérilisation avant d'être relâchés ou remis à la SPA de Pontarlier pour adoption.

Aucun piégeage ne peut se faire sans l'aval de la mairie ! Pour piéger un chat, déclarez votre identité en Mairie.

Avoir un chat est un droit, s'en occuper est un devoir...

**Pour tous renseignements complémentaires s'adresser en Mairie.**

**Tél : 03.81.59.21.17**

Décret n° 2020-1625 du 18 décembre 2020 portant diverses mesures relatives au bien-être des animaux d'élevage et de compagnie. Publics concernés : éleveurs, détenteurs de chats. ... Il étend aux chats la sanction pénale prévue en cas de méconnaissance de l'obligation d'identification.

Le défaut d'identification devient ainsi une contravention de 4e classe, pouvant conduire à une amende de 750 € en cas de majoration.





# COVID 19, ETALANS

COVID 19 à Etalans: des commerçants touchés...mais pas coulés...

Dire que la COVID 19 restera dans les mémoires est un doux euphémisme, à bien des égards.

Sur le plan commercial, on a parfois du mal, à l'échelle locale, à mesurer la détresse, pourtant maintes fois décrite dans les médias nationaux, de certains commerçants. Tous n'ont pas été, il est vrai, impactés de la même manière, notamment en raison du type d'activité exercée.

Touchés économiquement, des commerçants etalanais ont aussi été "touchés au cœur" par des témoignages ou actes de solidarité de leurs clients.

Ainsi Cindy Pater (Audace Coiffure, Etalans) remercie tous ceux qui ont eu une attention gentille et réconfortante, par des mots d'encouragement sur Facebook par exemple ou qui ont "joué le jeu", même si elle redoute, comme beaucoup, une 3ème vague de l'épidémie (hypothétique à l'heure où nous mettons sous presse).

Kévin Ferrand (Le Champ de Foire, Etalans). remercie également les entreprises locales et les particuliers qui lui sont restés fidèles pendant la crise. Son système de plateaux-repas désormais bien rôdé, sera pérennisé après la fin (tant espérée...) de la COVID. En attendant, des commandes pour des réunions ou séminaires peuvent être honorées. Les services traditionnels et variés ( hôtel, restauration à emporter, tabac, presse, PMU, FDJ) continuent d'être assurés.

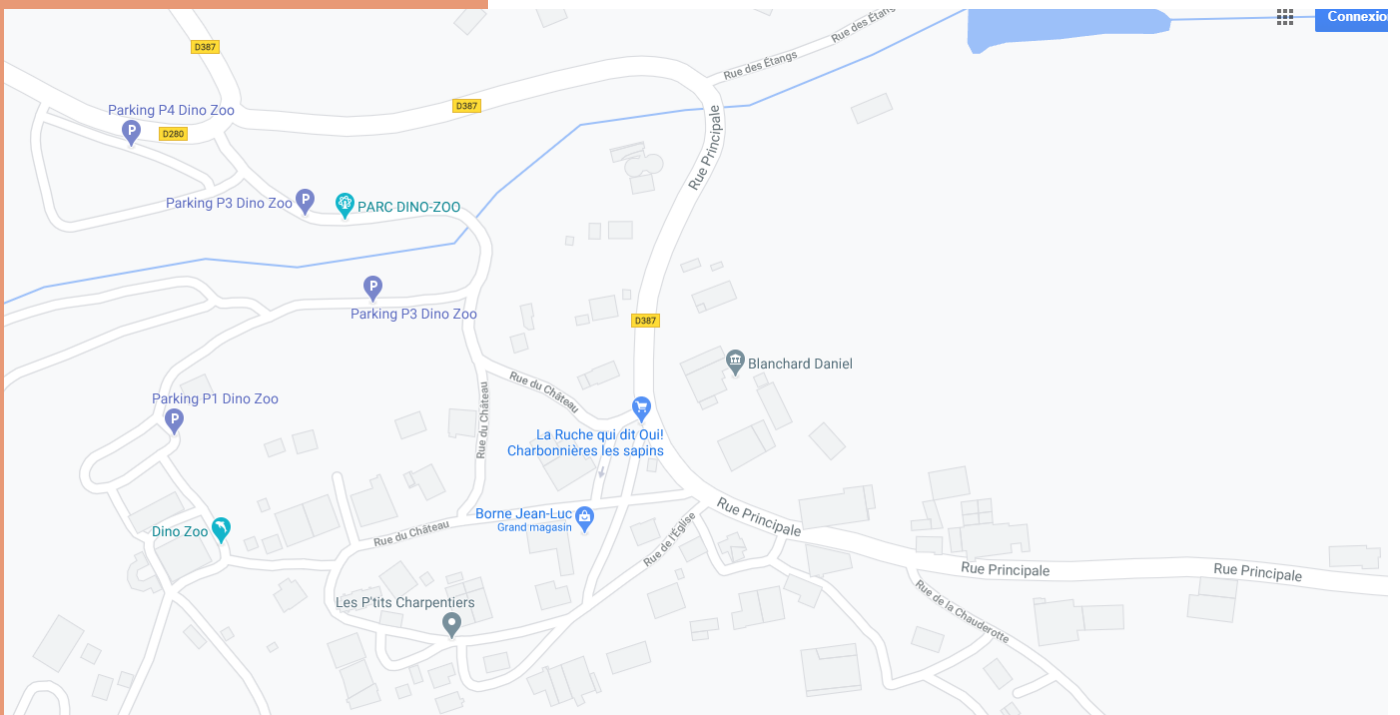
**Chacun ne peut être qu'invité à "consommer local" et soutenir encore "nos" commerçants.**

Bon courage à eux tous !!



# PLAN D'ETALANS

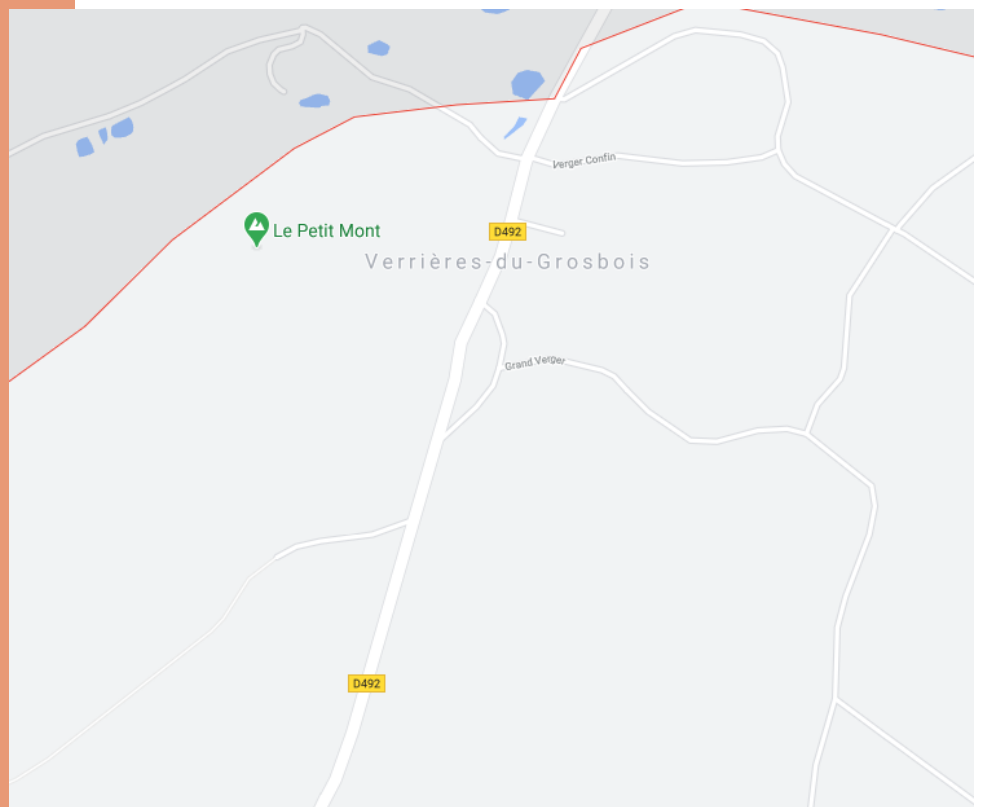
## Plan de Charbonnières-les-Sapins



Plan d'Etalans bourg dans le prochain numéro.

# PLAN D'ETALANS

## Plan de Verrières-du-Grosbois



# ETAT CIVIL

## Avis de naissance

Milàn GEOFFROY, né le 24 octobre 2020

Tom GLADIEUX, né le 29 octobre 2020

Eliette CHATELET, née le 06 novembre 2020

Léna CORNU, née le 3 décembre 2020

Rose BESANCON, née le 6 décembre 2020

## Avis de décès

M. Pierre-Jean FILLATRE, décédé le 11 décembre 2020



# ASTUCE DE CUISINE

**1. Pour rattraper votre mayonnaise**, veillez à ajouter une goutte d'eau chaude dans votre bol et remuer énergiquement.

**2. Si vous voulez ne pas pleurer en épluchant des oignons**, provoquer un léger courant d'air pour disperser les vapeurs (gaz) d'oignons.





# MOBIGO BESANÇON- PONTARLIER

Mobigo		Période scolaire & vacances											
BESANÇON > PONTARLIER		Lundi à vendredi		Samedi	Samedi et dimanche	Lundi à vendredi			Samedi et dimanche	Lundi à vendredi	Lundi à vendredi		Samedi et dimanche
					①				①	*			①
BESANCON Pôle d'Échange Multimodal Viotte	06:30	07:35	08:10	11:30	12:15	15:30	16:15	16:15	17:20	18:20	19:40	19:40	
BESANCON Centre St-Pierre ↗	06:34	07:43	08:14	11:38	12:25	15:40	16:25	16:23	17:32	18:32	19:48	19:47	
BESANCON Rivotte ↗	06:37	07:46	08:17	11:41	12:28	15:43	16:28	16:26	17:35	18:35	19:51	19:50	
BALANS Croix de Pierre	06:55	08:04	08:35	11:59	12:46	16:01	16:46	16:44	17:53	18:53	20:09	20:08	
REMIERS SAPINS Aire de covoiturage	07:04	08:13	08:44	12:08	12:55	16:10	16:55	16:53	18:02	19:02	20:18	20:17	
BOUX-LES-USIERS La Vrine	07:18	08:27	08:58	12:22	13:09	16:24	17:09	17:07	18:16	19:16	20:32	20:31	
BOUBS Fromagerie	07:24	08:33	09:03	12:28	13:15	16:30	17:15	17:13	18:22	19:22	20:38	20:36	
PONTARLIER Longennes ↘	07:26	08:35	09:05	12:30	13:17	16:32	17:17	17:15	18:24	19:24	20:40	20:38	
PONTARLIER Paix ↘			09:08	12:33	13:19	16:34	17:19	17:18	18:26	19:26	20:42	20:41	
PONTARLIER ZI* ↘	07:29	08:37											
PONTARLIER St-Pierre ↘	07:33	08:41	09:12	12:37	13:23	16:38	17:23	17:22	18:30	19:30	20:46	20:45	
PONTARLIER Pôle d'Échange Multimodal Gare	07:37	08:45	09:15	12:40	13:27	16:42	17:27	17:25	18:34	19:34	20:50	20:48	

① Circule les jours fériés.  
 La prise en charge pour le retour se fait à l'arrêt Pontarlier Maison Médicale. Faire signe au conducteur.  
 \* En cas d'intempéries ces horaires sont susceptibles de ne pas être assurés.  
 ↗ Montée uniquement.  
 ↘ Descente uniquement.  
 Cars haut de gamme (sièges ergonomiques, climatisation et éclairage individuels, prise USB).

Mobigo		Période scolaire & vacances													
PONTARLIER > BESANÇON		Lundi à vendredi		Samedi	Dimanche	Lundi à vendredi	Lundi à samedi	Dimanche	Lundi à vendredi	Dimanche	Lundi à vendredi et dimanche	Samedi			
				*	*	* ①			① ②	*	① ③	①			
PONTARLIER Pôle d'Échange Multimodal Gare	06:00	06:30	07:10	07:40	08:30	11:10	11:10	12:15	14:00	16:20	17:35	17:40	17:55	18:20	18:50
PONTARLIER St-Pierre ↗	06:02	06:32	07:12	07:42	08:32	11:12	11:12	12:17	14:02	16:22	17:37	17:42	17:57	18:22	18:52
PONTARLIER Paix ↗	06:05	06:35	07:15	07:45	08:35	11:15	11:15	12:20	14:05	16:25	17:40	17:45	18:00	18:25	18:55
PONTARLIER Longennes ↗	06:07	06:37	07:17	07:47	08:37	11:17	11:17	12:22	14:07	16:27	17:42	17:47	18:02	18:27	18:57
BOUBS Fromagerie	06:09	06:39	07:19	07:49	08:39	11:19	11:19	12:24	14:09	16:29	17:44	17:49	18:04	18:29	18:59
BOUX-LES-USIERS La Vrine	06:15	06:45	07:25	07:55	08:45	11:25	11:25	12:30	14:15	16:35	17:50	17:55	18:10	18:35	19:05
REMIERS SAPINS Aire de covoiturage	06:27	06:57	07:37	08:07	08:57	11:37	11:37	12:42	14:27	16:47	18:02	18:07	18:22	18:47	19:17
BALANS Croix de Pierre	06:36	07:06	07:46	08:16	09:06	11:46	11:46	12:51	14:36	16:56	18:11	18:16	18:31	18:56	19:26
BESANCON Rivotte ↘	06:54	07:29	08:09	08:39	09:29	12:09	12:09	13:14	14:59	17:19	18:34	18:39	18:54	19:19	19:49
BESANCON Centre St-Pierre ↘	06:59	07:34	08:14	08:44	09:34	12:14	12:14	13:19	15:04	17:24	18:39	18:44	18:59	19:24	19:54
BESANCON Pôle d'Échange Multimodal Viotte	07:05	07:40	08:20	08:50	09:40	12:20	12:20	13:25	15:10	17:30	18:45	18:50	19:05	19:30	20:00

① Circule les jours fériés  
 ② Ne circule pas en juillet et août (départ assuré en LR204)  
 ③ Circule uniquement les veilles de jour scolaire et les dimanches 18 octobre 2020 et 7 février 2021  
 \* En cas d'intempéries ces horaires sont susceptibles de ne pas être assurés.  
 ↗ Montée uniquement.  
 ↘ Descente uniquement.  
 Cars haut de gamme (sièges ergonomiques, climatisation et éclairage individuels, prise USB).

**mobigo**  
Bourgogne-Franche-Comté  
emmène-moi là où je veux !

 **Usagers en fauteuil roulant**

- Réservation obligatoire au 03 80 11 29 29
- Pour les dimanche et lundi, réservation le vendredi avant 17 h.

 **Tarifs**

- Titre unitaire : 1,50 €
- Carte 10 voyages : 15 €
- Abonnement mensuel : 40 €

 **Points de vente**

**Les cars**  
Titres unitaires - Cartes 10 voyages

**La boutique Mobilignes**, Gare Besançon Viotte  
Création et rechargement cartes 10 voyages et abonnements mensuels

**Les dépositaires**  
Création et rechargement cartes 10 voyages

- Rechargement abonnements mensuels
- **Boutique Ginko**, Centre St-Pierre, Besançon
- **Fruitière**, 41 grande rue, Etalans
- **Tabac-Presses Gasperin**, 3 rue de la Gare, Pontarlier
- **La Civette Pontissalienne**, 93 rue de la République, Pontarlier

 **Soyez présent(e) 5 minutes avant le départ**

- À l'arrivée du car, éloignez-vous de la bordure du trottoir et faites signe au conducteur.

**Vacances scolaires**

**VACANCES DE LA TOUSSAINT 2020**: du dimanche 18 octobre au samedi 31 octobre 2020

**VACANCES DE NOËL 2020**: du dimanche 20 décembre 2020 au samedi 2 janvier 2021

**VACANCES D'HIVER 2021**: du dimanche 7 février au samedi 20 février 2021


**VACANCES DE PRINTEMPS 2021**: du dimanche 11 avril au samedi 24 avril 2021

**GRANDES VACANCES 2021**: à partir du dimanche 5 juillet 2021

**mobigo** **LR 203**

**BESANÇON <-> PONTARLIER**

HORAIRES VALABLES À PARTIR DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2020



emmène-moi là où je veux !

**mobigo** Bourgogne-Franche-Comté  
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

## DON DU SANG

La prochaine collecte de sang du lundi 22 février 2021 de 16h30 à 19h30 Salle 8 Espace DOUGE sans rendez vous.



## INFOS PRATIQUES

### DÉFIBRILATEUR



Le défibrillateur, appareil pouvant sauver des vies, est installé désormais sur la façade droite du bâtiment du stade de foot.

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du conseil est affiché en Mairie ainsi que sur le site internet de la Commune. Il est également disponible en version papier et peut être distribué aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer (se faire connaître en mairie).

### CONTACT

Mairie d'Étalans  
3 Rue des Granges  
25580 Étalans  
France  
Téléphone : 03 81 59 21 17  
E-mail:  
[etalans@wanadoo.fr](mailto:etalans@wanadoo.fr)

### HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 14 h - 17 h

Mardi : 10 h - 12 h

Mercredi : 10 h - 12 h

Jeudi : 10 h - 12 h

Vendredi : 14 h - 18 h

1er et 3ème Samedi du mois : 10 h - 12 h